



~ Séparateurs hydrocarbures
~ Séparateurs graisses et féculés ~ Régulateurs de débit
~ Réserves incendies ~ Vannes murales
~ postes de relevage~

DIMENSIONNEMENT D'UN SEPARATEUR HYDROCARBURES

NOTE DE CALCUL selon la "Formule ajustée de CAQUOT" / ZONE 1 (10 ans)

$$1 \quad Q_p = 1,430 \times I^{0,29} \times C^{1,20} \times A^{0,78} \quad 1$$

Affaire :
Interlocuteur :
Département : 62 situé en zone pluviométrique 1
Surface : 2755 m²
Pente : 0,5 %
Nature du sol : Chaussée en béton, asphaltée

Coefficient de ruissellement relatif aux surfaces	
Chaussée en béton, asphaltée	0,70 - 0,95
Chaussée en brique	0,70 - 0,85
Toiture	0,75 - 0,95
Terrain gazonné, sol sablonneux	0,05 - 0,20
Terrain gazonné, sol dense	0,13 - 0,35
Entrée de garage en gravier	0,15 - 0,30

DONNEES

Département : 62
Surface du bassin : 2755 m²
Coefficient de ruissellement C : 1
Pente du terrain : 0,5 %
Densité des hydrocarbures : ≤ 0,85

ZONE 1

soit A = 0,2755 ha
soit I = 0,005 m/m

D'où Q_p : débit de pointe = 0,113 m³/s pour une densité ≤ 0,85

RESULTAT Q_p = 112,55 L/s
 20% Q_p = 22,51 L/s

Débit nominal.

Débit traité avec un appareil muni d'un déversoir d'orage (by pass) : 20 % du débit nominal.

APPAREILS PROPOSES:

Sans by-pass : [CSDC 125 *](#)

Avec by-pass : [PSDC 30 B](#)

* : hors gamme standard.

Classe I : rejet : 5 mg/l

Tous nos appareils sont certifiés CE.



Calcul du débit de pointe par la formule de CAQUOT :

Cette méthode de calcul a été publiée dans les instructions techniques relatives aux réseaux d'assainissement des agglomérations (circulaire N° 77.284/INT)

réf: Ministère de l'équipement, Imprimerie Nationale (1977).

